

Image not found or type unknown



Credit client , impayé..

Par **jon281085**, le **01/08/2015** à **17:16**

Bonjour, ayant une épicerie depuis 1 an, je fais quelques fois "des crédit client": les gens prennent des produits et payent quand ils touchent leurs payes.

Mais un client ne veut pas payer alors qu'il a les moyens financiers..et il habite a 100 mètres de mon épicerie.

Pouvez-vous m'orienter vers des courriers légaux que je pourrais lui envoyer pour lui prouver que j'ais la loi de mon coté (si c'est le cas), s'il vous plait.

Merci d'avance